

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL

À la séance extraordinaire sur le Plan triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans tenue le lundi 13 novembre 2017 à 8 h 40 dans la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, étaient présents les membres du Conseil : Maude Nadeau, Lauréanne Dion, Patrick Morin, Gaston Beaucage, Dominique Labbé et Murielle Lemelin sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

Est également présent le directeur général/secrétaire-trésorier Marco Langlois.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Présentation du Plan d'immobilisations 2018-2019-2020 ;
3. Adoption du Plan d'immobilisations 2018-2019-2020 ;
4. Période de questions ;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.
5. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

017-124

Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Patrick Morin avec l'appui de Maude Nadeau.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 2 Présentation du Plan d'immobilisations 2018-2019-2020

Dépôt du plan triennal d'immobilisation (2018-2019-2020)

Voici le programme des immobilisations de la Municipalité pour les années 2018-2019-2020 que je dépose aujourd'hui le 13 novembre 2017 pour adoption par le conseil municipal.

Le but premier d'un plan triennal d'immobilisation est de dresser un inventaire des projets que la Municipalité prévoit réaliser au cours de ces 3 années. Ce plan établit l'échéancier des projets selon ; l'année de leur réalisation, les sommes à investir et le mode de financement de ces immobilisations prévues par la Municipalité dans ce plan. Le tout évidemment, en tenant compte de l'équilibre entre les besoins de la communauté et la capacité de payer des contribuables.

Au cours de ces trois années, les projets sont présentés individuellement au conseil municipal pour adoption. Cette méthode permettant aux membres du conseil de faire une analyse détaillée de chacun de ces projets avant d'autoriser leur réalisation et déterminer les moyens de financement qui seront retenus.

Il est ainsi possible que des projets soient, ajoutés, retardés ou éliminés en cours d'année.

Voici les réalisations que la municipalité prévoit.

- Entretien des infrastructures existantes (routes, immeubles, équipements, etc.)
- Améliorer les services et la qualité.
- Favoriser le développement économique, culturel et social.

017-125

Item 3 **Adoption du Plan d'immobilisations 2018-2019-2020**

Attendu que l'article 953.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) stipule qu'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents ;

Attendu que les éléments qui doivent composer le plan d'immobilisation sont définis par la loi ;

En conséquence,

Sur proposition de Gaston Beaucage, avec l'appui de Maude Nadeau,

Il est résolu

Que le Plan d'immobilisations 2018-2019-2020 est adopté, et qu'il soit statué et décrété ce qui suit:

Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2018 - 2020

Projets	Année	Dévision coûts	Subvention taxe d'actes	Subvention FDT	Autre subvention	Contribution volontaire	Fonds de roulement Montepoint	Budget coûts Municipalité
Politique Familiales/Aînés								
Reflexion de la patinoire et ajout d'une surface de devaloches	2020	100 000,00 \$	80 000,00 \$	\$	\$	\$	20 000,00 \$	\$
Cours de secourisme	2018	3 000,00 \$	\$	2 000,00 \$	\$	\$	\$	1 000,00 \$
Silva								
Reboulant on du bureau municipal	2018	5 000,00 \$	\$	\$	\$	\$	\$	5 000,00 \$
Fenêtres et enveloppe extérieure	2018-2019	364 840,00 \$	338 202,00 \$	\$	\$	\$	26 638,00 \$	\$
Mise à niveau du système de sécurité incendie Phase 1 (Sera ajouté aux dépenses main TRCQ)	2018	4 725,00 \$	\$	\$	\$	\$	\$	4 725,00 \$
Mise à niveau du système de sécurité incendie Phase 2 (Sera ajouté aux dépenses main TRCQ)	2019	8 800,00 \$	\$	\$	\$	\$	\$	8 800,00 \$
Mise à niveau du système de sécurité incendie Phase 3 (Sera ajouté aux dépenses main TRCQ)	2020	5 115,00 \$	\$	\$	\$	\$	\$	5 115,00 \$
Proximité aux façades chemin Royal (nouveau bureau municipal)	2019	5 000,00 \$	\$	\$	5 000,00 \$	\$	\$	\$
Voies								
Sécuriser accès chemin du Quai (incluant achat de terrain)	2019	100 000,00 \$	80 000,00 \$	\$	\$	\$	20 000,00 \$	\$
Aménagement trottoirs secteur village	2020	75 000,00 \$	60 000,00 \$	\$	\$	\$	15 000,00 \$	\$
Reflexion de la Montée Guénard	2020	150 000,00 \$	120 000,00 \$	\$	\$	\$	30 000,00 \$	\$
Régularisation des titres route d'Argenteau	2019	40 000,00 \$	\$	\$	35 000,00 \$	\$	\$	5 000,00 \$
Parc de la Tour								
Caméra et accès WiFi	2018	7 500,00 \$	\$	\$	\$	\$	\$	7 500,00 \$
Talies et bancs	2018	2 000,00 \$	\$	\$	\$	\$	\$	2 000,00 \$
Plantation d'arbres	2018	1 500,00 \$	\$	1 500,00 \$	\$	\$	\$	\$
Seigneurie	2018	1 000,00 \$	\$	\$	1 000,00 \$	\$	\$	\$
Parc de Silva								
Caméra et accès WiFi	2018	3 500,00 \$	\$	\$	\$	\$	\$	3 500,00 \$
Urbanisme et environnement								
Plan intervention protection des berges	2018	40 000,00 \$	\$	28 000,00 \$	\$	\$	12 000,00 \$	\$
Sécurité publique								
Construction d'un nouveau pont d'envas aux limites Saint-Famille et Saint-François. Projet global de 20 000 \$ assés également entre les municipalités.	2018	10 000,00 \$	\$	\$	\$	\$	\$	10 000,00 \$
Total		926 980,00 \$	678 202,00 \$	31 500,00 \$	41 000,00 \$	\$	123 638,00 \$	52 640,00 \$

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 4 Période de questions

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 9 h 05 et se termine pour une durée de minute

- Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.

5 personnes étaient présentes à la séance.

La séance est levée à 9 h 06 sur proposition de Lauréanne Dion avec l'appui de Patrick Morin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.